



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Pôle d'échanges : un enjeu urbain et économique

S'il constitue un enjeu pour l'évolution des pratiques de déplacements dans l'agglomération de La Rochelle, la création du pôle d'échanges multimodal représente aussi un enjeu urbain et économique. Piloté par la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, le chantier sera livré au printemps 2022

La gare et ses abords vont connaître d'importants travaux : un aménagement du parvis, un nouvel accès sud avec la création d'une passerelle et d'une gare routière, la mise en accessibilité des quais ainsi que des opérations de rénovation et de sécurisation du bâtiment voyageurs. Les travaux du pôle d'échanges multimodal ont débuté en juillet dernier et l'ensemble du chantier devrait être finalisé d'ici le printemps 2022. « Ce projet, nous en rêvions depuis une vingtaine d'années ! S'agissant d'un projet très impactant, son instruction a en effet été longue », résume Jean-François Fountaine, maire de La Rochelle et président de la Communauté d'Agglomération. « Il faut souligner que la gare sera accessible aux personnes à mobilité réduite », ajoute-t-il.

Au cœur des mobilités du territoire

La gare sera en effet accessible à tous, avec une passerelle qui offrira un accès direct aux quais et à un nouveau parking situé au sud, de l'autre côté des voies ferrées. L'objectif est de renforcer son caractère multimodal en facilitant une connexion apaisée des différents modes de transport : trains, bus, cars régionaux, véhicules particuliers, taxis, piétons et vélos. « Un chantier d'une telle ampleur, commandité par une agglomération, c'est exceptionnel pour la SNCF. Il s'agit notamment de mener le chantier tout en conservant l'exploitation de la gare et des réseaux. Programmé plusieurs années à l'avance, le chantier se déroule très bien, grâce aux entreprises, et est à



© Ateliers Lions associés - Marc Mimram - Golem images

Les travaux sont financés par l'Europe, l'Etat, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Charente-Maritime, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Ville de La Rochelle, SNCF Réseau et SNCF Gares & Connexions



© Ateliers Lions associés - Marc Mimram - Golem images

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a contraint la CdA à décaler cet important chantier de quelques semaines

I'heure, malgré les aléas de la crise sanitaire actuelle, explique Myriam Lhers, directrice d'opérations pour SNCF Réseau. Le chantier avance en effet à grands pas et dès le mois de novembre, ce sont les aménagements visibles du parvis qui vont débuter.

Relier le nord au sud de la ville

« La gare de La Rochelle est unique dans le patrimoine français et importante dans l'histoire de l'architecture

de notre pays. Nous avons fait en sorte que l'on puisse enfin passer de part et d'autre, au-dessus des voies ferrées. L'idée est de faire en sorte que cette gare ne soit plus uniquement un lieu de déplacement mais aussi un lieu où l'on peut rester», commente Marc Mimram, architecte et ingénieur. Une passerelle, de 240 mètres de long, va en effet relier le nord au sud de la ville. « La passerelle va renforcer le lien entre la ville côté ancien marais et le Port,

entre le nord et le sud. Elle présente une double fonctionnalité intra gare et intra ville », analyse l'architecte. « C'est un projet intéressant car il constitue un dialogue entre la ville historique et la ville contemporaine », poursuit-il. Les fondations de cette passerelle sont en cours de réalisation et seront terminées en décembre prochain. La passerelle sera finalisée en début d'année 2022, tout comme l'ensemble des travaux de ce projet à 38 millions d'euros. ▶

» Aurélie Cornec

Calendrier des travaux

Les travaux du parvis de la gare ont débuté en juillet 2020 avec la reprise des canalisations et divers réseaux souterrains. Ils se poursuivront jusqu'en avril 2022 avec des travaux sur le boulevard Joffre et l'avenue De Gaulle. Les travaux de la passerelle de la gare ont démarré en janvier 2020 avec le raccorciissement des voies SNCF et se poursuivront jusqu'en début d'année 2022. Les fondations des piles d'appui sont en cours de réalisation et seront terminées en décembre. L'assemblage de la charpente métallique : piles, tablier et toit, commencera en novembre 2020 pour un grutage en position définitive à partir de mars 2021. La mise en service de la passerelle est programmée au premier trimestre 2022. Parallèlement, SNCF Réseau procédera au rehaussement des quais et à leur mise en accessibilité entre novembre 2020 et décembre 2021. Les travaux de l'accès Sud de la gare démarreront en janvier 2021 et se termineront au printemps 2022.

COMITÉ DE QUARTIER

« Un projet écologiquement inacceptable »

Le comité de quartier Saint-Nicolas, Le Gabut, La Gare, bien qu'il ne soit pas opposé au projet du pôle d'échanges, conteste en revanche le projet urbain de l'Espace Gare. « Deux projets intimement liés », assure Jean Hesbert, vice-président du comité de quartier

Si les membres de ce comité estiment « avoir une vision correcte du projet pôle d'échanges », il n'en est pas de même pour le projet urbain et la construction d'un éco-quartier. « Le projet urbain, c'est plus de 1000 logements autour du parc, boulevard Joffre, et la construction de la rue de la Gare. Les dommages collatéraux posent problème », résume Jean Hesbert. Le comité s'oppose ainsi farouchement à ce projet et à ses conséquences environnementales. « Ce projet ne peut se faire sans décaisser le talut du parc, ce qui aurait pour conséquence la création d'un îlot de chaleur, un aggravement des risques

d'inondations et l'abattage d'arbres centenaires. C'est écologiquement inacceptable », soulève Martine Cavaillé, vice-présidente du comité de quartier. « Face à des discours qui s'opposent entre la mairie et la CdA, nous redoutons un peu d'être menés en bateau... », ajoute-t-elle.

Un recours en justice

« Le Plan global du projet de la Gare, incluant le pôle d'échanges et l'Espace Gare, date de 2013. La CdA affirme qu'il est dépassé mais il n'en est rien. Dès que l'accord sur le prix de vente et divers aspects techniques à régler avec la SNCF sera trouvé, le processus de l'Espace Gare repartira de plus belle », lance Jean Hesbert. Il

rappelle d'ailleurs que la création de la rue de la Gare et le projet immobilier (aujourd'hui présenté en tant qu'éco-quartier) le long du boulevard Joffre est acté dans le PLUi. Afin de « mieux comprendre ce vaste projet », Jean Hesbert a saisi la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), « à la suite du refus opposé par le président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle à sa demande de communication du plan guide, élaboré par l'équipe de maîtrise d'œuvre ». En juin dernier, la CADA a émis « un avis favorable à la communication des informations environnementales contenues dans le plan guide en cours d'élaboration ».

Jean Hesbert a alors saisi le tribunal administratif de Poitiers en septembre, « conséquence du refus de la CdA de La Rochelle de se plier à l'avis de la CADA demandant la délivrance du plan guide, au regard de ses aspects environnementaux », explique Jean Hesbert.

« Le projet urbain viendra en son temps et sera concerté avec les riverains. Aujourd'hui aucun projet n'est ficelé », a assuré Jean-François Fountaine, lors d'une visite du chantier de la gare avec la presse, en septembre dernier. ▶

» Propos recueillis par Aurélie Cornec